

CAMARADE TRAVAILLEUR TUNISIEN

Tu as quitté ta patrie en laissant derrière toi tes proches et ta famille. Tu travailles comme un forçat. Tu es l'objet de vexations journalières. Pourquoi?...et pour combien de temps?

Pourquoi n'es-tu pas resté en Tunisie? Si en France il y a du travail (et quel travail!), en Tunisie il n'y en a point. Là tu n'as même pas de quoi nourrir, habiller tes enfants, ta femme et tes vieux parents, alors que les gens du gouvernement, du P.S.D. et de toutes leurs cliques vivent dans un confort insolent.

Si en France tu es exploité, dans ton pays tu es exclu. Ta voix n'est pas entendue. Au contraire toute résistance entraîne une répression féroce (arrestations arbitraires, incarcérations abusives, tortures, déportations, assassinats...) comme celles qui se sont abattues sur les travailleurs et les étudiants à M'saken en 1964, à Borj Ali Rais en 1965, à l'Université en 1966, 67 et 68, à Bouarada en 1968 et récemment à Ouardanine. A tous des mouvements de résistance, le pouvoir a répondu d'une façon de plus en plus violente.

Si en France, camarade travailleur tunisien, tes patrons t'exploitent, en Tunisie ceux qui clament "l'Unité Nationale" s'enrichissent sur ton dos en te suçant jusqu'à la dernière goutte de ton sang.

QUI SONT-ILS?

Des exploiters, des capitalistes, des réactionnaires qui se camouflent derrière des masques trompeurs. En Tunisie nous les retrouvons sous le nom de "Socialistes destouriens". Pour tromper les masses laborieuses ils utilisent tous les moyens: journaux, radio, télévision, élections, galas, etc...Ils se donnent une façade démocratique pour accomplir leur ignoble dessein: ruiner le peuple.

LEUR FACADE:

Y-a-t-il liberté d'expression et d'opinion en Tunisie?
NON! Les deux derniers procès de Tunis ont montré que pour délit d'opinion, le pouvoir a condamné les accusés à de fortes peines de prison.

Les intérêts des travailleurs et ceux des étudiants sont-ils défendus par l'U.G.T.T. et par l'U.G.E.T. ? Assurément NON. Pourquoi? Les directions syndicales marchent la main dans la main avec le P.S.D. Ils y sont tous et y occupent une fonction importante

La grève, arme principale du travailleur pour assurer la défense de ses intérêts, est soumise à un régime draconien. L'exercice du droit de grève est rendu impossible dans notre patrie depuis la promulgation du nouveau code du travail (1er mai 1966).

Qui tient en main les coopératives? Ce sont les "socialistes" destouriens. Les coopérateurs n'ont aucun contrôle. La rémunération se fait sur la base du capital apporté par chacun et non sur celle du travail fourni.

Y-a-t-il assez d'hôpitaux en Tunisie?

Assurément NON! Par contre il y a de nombreux palais et de fabuleuses villas. Le budget alloué à l'armée plus celui accordé à la Garde Nationale et à la police, plus l'argent extorqué au peuple tunisien, placé dans les banques européennes pourraient être investis dans des réalisations sociales dont les masses laborieuses ont grand besoin.

Au lieu de tout ça, on te chante "Unité nationale"!!! La vérité, camarade travailleur tunisien, c'est qu'on te demande de t'unir à tes ennemis, à tes exploités, le P.S.D., la bourgeoisie et la bureaucratie tunisienne, à ces vermines qui veulent ta pelle.

QUE FAIRE, camarade travailleur tunisien pour retrouver ta dignité et pour libérer notre patrie de ces crapules? Tous les peuples opprimés de l'histoire nous ont donné l'exemple: LA LUTTE, la lutte contre les exploités étrangers et locaux. UNE LUTTE DURE, LONGUE, AVEC DES HAUTS ET DES BAS, MAIS IMMANQUABLEMENT VICTORIEUSE.

Pour cela nous devons fermement nous organiser pour riposter à la répression du pouvoir fasciste destourien.

HALTE AUX FALCIFICATEURS DU SOCIALISME

A BAS LE REGIME DESTOURIEN

LIBEREZ TOUS LES DETENUS POLITIQUES

VIVE LA LUTTE DES PEUPLES OPPRIMES

L'Avant-garde des Travailleurs Tunisiens

mars 1969

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA COMPAGNIE VINCENT JOURDHEUIL ET LE COLLECTIF D'ACTION ET DE
DIFFUSION CULTURELLES ARABE EN FRANCE ,

COMMUNIQUENT :

Le mardi 25 Septembre 1973 à 20 h 30 au Théâtre CYRANO,
76 rue de la Roquette , devait avoir lieu la dernière représentation de
" CHRONIQUE DES DEUX DERNIERES JOURNEES DE LA VIE EDIFIANTE ET PENIBLE
DE KACEM "AZAZ", CHOMEUR PATENTE QUI MEURT D AVOIR TROUVE UN TRAVAIL ",
présentée par le Collectif d'Action et de Diffusion Culturelles Arabe
en France depuis le 1er septembre en ce même théâtre.

A la même heure, en ce même lieu , avait lieu une répétition de
la compagnie VINCENT-JOURDHEUIL qui doit présenter: "LA NOCE CHEZ LES
PETITS BOURGEOIS " au théâtre CYRANO à partir du 4 octobre 1973.

Un public nombreux était venu assister à la dernière de "KACEM
AZAZ ". En effet, averti seulement quelques heures auparavant par la
direction du théâtre qu'il ne jouerait pas ce soir là, le Collectif
d'Action et de Diffusion Culturelles Arabe en France n'avait pu prendre
aucune disposition pour avertir les spectateurs.

La compagnie VINCENT -JOURDHEUIL et le Collectif d'Action et
de Diffusion Culturelles Arabe en France décidèrent d'accueillir ensemble
le public dans ces conditions quelques peu inhabituelles...
Etant donné les questions posées aux deux troupes par le public, qui
réclamait la représentation annoncée, la compagnie VINCENT - JOURDHEUIL
et le C.A.D.C.A.F. tiennent à souligner qu'ils regrettent que des troupes
liées par contrat puissent se trouver dans une telle situation ;En effet
la Direction du CYRANO avait signé deux contrats avec les deux troupes:
la première devant achever ses représentations le 25 Septembre, la
seconde devant disposer du plateau à partir du 15 Septembre 1973.

Il n'est nul besoin de souligner le préjudice moral et matériel
causé aux deux troupes . Il serait tout aussi inutile d'alléguer ce
manque de moyens pour tenter d'exuser une telle faute morale et profes-
sionnelle : lorsqu'un centre culturel est en danger de mort, de pareilles
erreurs ne sont-elles pas, trop d'eau apportée au moulin de ceux qui
veulent empêcher la diffusion de toute culture vivante ?

(fait à Paris, le 27 Septembre)

Depuis le 18 janvier, les travailleurs du service central du Nettoyage de PARIS VII sont en grève.

Tout le monde sait que le nettoyage, que ce soit à la faculté ou ailleurs, implique des conditions de travail exceptionnelles. C'est si vrai que bien peu de gens veulent accomplir ces tâches, et c'est pourquoi les travailleurs du nettoyage sont presque tous des immigrés. Ces travailleurs sont rattachés à la catégorie la plus basse de PARIS VII.

De plus, il faut savoir qu'à PARIS VII la charge de travail a été accrue il y a quelques temps. Par exemple : autrefois, 3 ouvriers devaient faire 3 étages, aujourd'hui ils doivent en faire 5; 6 ouvriers faisaient 9 amphis, aujourd'hui 3 ouvriers doivent faire 9 amphis et 2 salles, etc...

Depuis plusieurs mois, on promet verbalement l'embauche d'ouvriers supplémentaires, et rien ne vient.

Les chefs d'équipe qui ne doivent leur grade qu'à leur élection par leurs camarades, sont mieux payés et ont une prime 7 fois supérieure à celle des ouvriers. Est-ce réellement juste ?

C'est pourquoi les travailleurs en grève ont élaboré, par étapes successives, les revendications suivantes :

- 1/ Une prime pour conditions de travail exceptionnelles de 100f. par mois pour tous les ouvriers.
- 2/ Paiement des journées de grève.
- 3/ Embauche de 20 travailleurs supplémentaires (charge de travail limitée tant que l'embauche n'aura pas été faite).
- 4/ Un local pour les réunions des travailleurs avec une heure prise sur le temps de travail.
- 5/ Distribution de 2 litres de lait par jour à chaque travailleur.

De fait, la Direction de PARIS VII a jusqu'à présent repoussé ces revendications. Le principal argument avancé pour justifier ce refus est qu'il n'y a pas d'argent et que les conditions de travail n'ont rien d'exceptionnel.

Mais n'est-ce pas l'argument classique de tous les patrons du monde ? (1)

ALLIOT nous dit que le poste "personnel" dans le budget de PARIS VII est beaucoup trop lourd. C'est peut-être vrai, mais est-ce notre faute à nous ?

Pourquoi la Direction de PARIS VII, si cela est vrai, persiste-t-elle à vouloir faire tourner l'Université sans les moyens et les postes d'Etat nécessaires ?

En gérant la pénurie provoquée par le pouvoir, la Direction de PARIS VII la cautionne : qu'elle prenne donc ses responsabilités.

Le travail de nettoyage n'aurait rien d'exceptionnel : travailler par tous les temps dans les courants d'air au niveau Jussieu, est-ce si confortable que cela ? Nettoyer les WC de toute la faculté, est-ce si agréable ?

Les membres de la Direction de PARIS VII qui disent avoir suivi de près le travail du personnel du nettoyage nettoieraient-ils toute l'année les WC pour le salaire que l'on paye aux grévistes actuellement ?

Les revendications des travailleurs du nettoyage nous paraissent justes, et non pas exorbitantes comme certains s'acharnent à le faire croire.

Elles ne mettent en cause aucun statut et ne lèsent rigoureusement personne.

Aussi, à l'appel des travailleurs en grève, les sections syndicales sous-signées

/...

demandent à tous les personnels de soutenir leur lutte, de ne pas céder aux manoeuvres de division et aux pressions racistes.
Cette grève ne doit pas être brisée, c'est notre intérêt à tous, car une grève brisée est une défaite pour tous.

SOUTENONS LES TRAVAILLEURS DU SERVICE DU NETTOYAGE !

C.F.D.T.
S.N.C.S. Physique, Chimie, I.B.M.
S.N.E.S.up Physique PARIS VII
" Informatique PARIS VI et VII
" Maths " "
(Certaines sections n'ont pu être contactées à temps pour signature.)

Dernière minute :

Nous apprenons qu'ALLIOT, s'appuyant sur le Conseil de PARIS VII unanime, refuse de négocier sur la prime et sur la réduction du temps de travail.
Nous dénonçons rigoureusement cette attitude de patrons de choc !

(1)

D'ailleurs, ne pas embaucher un nombre suffisant de travailleurs, n'est-ce pas faire des économies ?

TEMOIGNAGE SUR L'AGRESSION DU PIQUET DE GREVE DES TRAVAILLEURS

DE LA S.N.T. PAR LES B.O.P.

La grève s'est déclenchée le 2 mai 1973 à 4 H. du matin. Les grévistes ont fait toutes les démarches nécessaires pour légaliser leur action (dépôt de préavis de grève, etc...). Les flics ont commencé par les intimider, ça n'a pas marché alors ils ont posé des caméras tournantes sur le toit de l'administration de Bab-Saadoun étant donné que les grévistes occupaient physiquement le dépôt. La journée s'est terminée dans le calme. A 2 heures du matin, les grévistes sont assaillis par un détachement de B.O.P. Une bagarre s'est déclenchée. Les grévistes ont répondu par le jet des extincteurs (il y avait en stock au dépôt près de 4 000 extincteurs). Bilan de la bagarre :

- 7 morts parmi les grévistes
- beaucoup de blessés aux yeux parmi les B.O.P. étant donné que les extincteurs contenaient des produits acides pour éteindre les feux.
- des grévistes à l'hôpital.
- des grévistes en taule.

Les quelques chauffeurs qui sont sortis indemnes de la bataille se sont vus obligés, chacun par deux flics en civil à prendre le volant. Ainsi dans la journée du 3 mai 1973 les cars fonctionnaient à un rythme très réduit. Les quelques chauffeurs disponibles ont travaillé toute la journée sans bouffer ni boire. La journée du 4 mai 1973, troisième jours de grève, les chauffeurs ont refusé de prendre le Travail. Ils ont été remplacés par des flics au volant.

حول اضراب الشركة القومية للنقل

يسعد مؤرخينا كاذبسة ومطالات عديدة باطالية حول
الاضراب لحق عمال شركة النقل القومية ، بزيادة الاجور ورسم
قانون اساسي لضمان حقوقهم . واثر اضرابات تنبئية حقطعة
تحصل عمال الشركة على وسد من طرف الادارة يتص على
تلبية مطالبهم المذكورة قبل حلول غرة ماي 1973 . ولكن
امام تحنة الادارة وتراخيها واهمالها لهذه المطالب قرر
العمال المعنيين بشن اضراب عام لغرض مطالبهم
الشرعية .

وكما يلي وضح لما حدث خلال اضراب ايام 2 و 3 و 4
ماي 1973 :

بدأ الاضراب يوم 2 ماي على الساعة الرابعة صباحا حيث واجه الضمبون استغرابات الادارة والبوليس (B.O.P)
ولم يبردوا عليها واستمروا في تنظيم اضرابهم . ولكن البوليس واصل في مناوراته بنصب الات تصوير (cameras) فسي
مختلف اركان مستودع باب سعدون اين يحتل العمال المكان .
ومضى اليوم الاول من الاضراب بدون تصدى للمناورات او وقوع حادث يذكر . وفي الساعة الثانية
صباحا من اليوم الثاني تصدى الضمبون لفصيطة من البوليس (B.O.P) الوحشية استعمل اثناءها الضمبون آلات
العطافي للمستودع (هنالك 4000 آلة في المخزن) المزودة بمواد كيميائية لاختاد النيران .

النتيجة :

قتيل 7 من الضمربين

جرح عدد كبير من جانب البوليس

حمل ضمربين جرحي للمستشفى

ايقاف بعض الضمربين

وطرد اخرين .

اما السائقين الذين لم يصيبوا بسوء في هذه الحوادث قد اجبروا من طرف السلطات والبوليس على مواصلة العمل
رغم عزمهم على السير في الاضراب . وفي اليوم الثالث من الاضراب كانت حركة النقل بطيئة والقلية من السائقين كانوا محروسين
الواحد منهم باثنين من البوليس في كل حافلة وذلك طوال اليوم بدون مأكلا ولا مشرب .
وفي اليوم الرابع من ماي رفض السائقون مواصلة العمل وعرضوا انذاك سائقين من البوليس .

وكان لهذا الاضراب انفعالات مختلفة في اوساط الحكومة والحزب
والاتحاد العام التونسي للشغل : فنذكر تصريح الوزير الاقتصا
(العياري) الذي اعتبر مظللا الراي العام بان مثل هذا الاضراب
وزيادة الاجور تعتبر خنقا ماديا ومعنويا لتطوير سير الشركة
اما فخامته فقد قام بخطيب وكالعمتاد نسبة الى شرذمة من العشوشين
المرضى " وهدد في الاخير باتخاذ اجراءات صارمة ضد هم .
واما الاتحاد العام التونسي للشغل فقد ندد بنفرا الضمربين ونعت
اضرابهم بالهطاجية وهو خارج على القانون وعلى النقابة .

SOUTIEN A LA LUTTE DES OUVRIERS DE LA S.O.R.E.T.R.A.S
ET DES PRISONNIERS POLITIQUES

Sous les pressions venant de toutes parts, le président annonce le 17 avril la réouverture des facultés de droit et de lettres fermées durant plus de deux mois et accompagne cette décision de mesures "légalisées" pour interdire la grève considérée désormais comme un délit. Le même droit de grève avait été interdit pour les ouvriers dès 1965.

Mais si le pouvoir continue à organiser et à légaliser la répression, l'agitation se développe un peu partout dans le pays.

Aucun problème n'a été résolu. Le blocage des bourses est maintenu; les revendications des ouvriers n'ont pas été satisfaites.

C'est ainsi que du 1er au 4 mai les ouvriers de la S.O.R.T.R.A.S. (société régionale des transports de Sfax) ont mené une grève très dure. C'est la quatrième depuis le mois de janvier 1972. Ils revendiquent un statut du personnel avec une grille des salaires et sa réévaluation en fonction de la hausse des prix.

Les grévistes refusent de mettre en circulation les cars de la société et occupent les dépôts. Le ministre de l'Intérieur Hédi Khefacha, a menacé de faire intervenir l'armée: les ouvriers ont répondu par la menace de faire sauter le tout si cette mesure venait à être exécutée. Trois jours durant, les grévistes ont été soumis à un véritable siège. Le journal gouvernemental l'"Action" avoue même que les ouvriers étaient si obstinés qu'il a fallu demander à la garde nationale de convoier les cars.

Une fois de plus, le pouvoir réprime. Des ouvriers sont arrêtés et pour la première fois certains d'entre eux sont jugés par les tribunaux. Le 10 mai 1972 17 ouvriers ont été traduits devant un tribunal correctionnel pour "incitation à la grève et entrave à la liberté de travail". Il y a eu 16 condamnations à deux mois de prison ferme et une condamnation à un mois.

Mais les ouvriers ont fait appel.

D'un autre côté, malgré la répression et les menaces, les étudiants continuent à se mobiliser.

- Le 4 mai, alors que les ouvriers étaient à leur quatrième jour de grève ils organisent un meeting de soutien à la faculté de droit.

- Le 9 mai, ils se réunissent en Assemblée Générale à la faculté des sciences à la suite de l'ultimatum lancé par Nixon pour le minage des ports du Viet Nam et expriment leur soutien au peuple Vietnamien en lutte.

Sous la menace du mot d'ordre de grève lancé par les professeurs adjoints qui revendiquaient une diminution du nombre d'heures de travail ainsi qu'un statut (qui n'existe pas jusqu'à ce jour) une circulaire a été diffusée le 8 au soir disant que les horaires seraient de 18 heures (au lieu de 22 H) par semaine + 4 H. considérées comme supplémentaires et que la grille des salaires était à l'étude.

Tous les prisonniers ont été transférés à la prison civile de Tunis.

Les manoeuvres d'intimidation et de répression ne cessent pas.

La semaine dernière certains détenus sont passés devant le juge d'instruction.

Pour revendiquer le statut de prisonniers politiques et en particulier la visite au parloir spécial et non derrière la double grille des droits communs, tous les prisonniers ont refusé de se présenter à la visite et ont entamé une grève de la faim depuis le vendredi 19 mai.

CAMARADES,

ORGANISONS LE SOUTIEN AUX OUVRIERS DE LA S.O.R.E.T.R.A.S.

ORGANISONS LE SOUTIEN ACTIF A LA GREVE DES DETENUS.

GROUPE " PERSPECTIVES "

Paris le 23 mai 1972

نضال عمال التنظيف بجامعة باريس 8 :

15 يوماً مضت ولا يزال رفاقنا عمال التنظيف بجامعة فانسين مضربين عن العمل أيام تعنته "الحرف" - مجلس الإدارة للجامعة - وانهم عاقدون الحزم على الضي في نضالهم حتى الاحراز التام على كافة مطالبهم المشروعة .

ورغم التأييد التام للأحسة المنبثقة عن الجلسة العامة ليوم 29 نوفمبر والتي يؤكد فيها كافة الحاضرين عن تجديد تأييدهم الفعلي للاعتراف بمدال لهم والتبديد بموقف المجلس الاداري والاشحة المخالفة لمختلف لجان "ميزانيات المحلات" المنتمين الى المجلس - فان مجلس الادارة لا يزال متشبثا بموقفه الاول وهو محاربة البروتوكول داكور "الموقع من قبل الحارفين في شهر ديسمبر الماضي" وهو يعتبر مكسب بالنسبة لعمال التنظيف . ان لجنة النضال والحمل لقاعدة فانسان تؤكد من جديد تأييدها المداق لرفاقنا الحملة وتدعو كافية مناشلي القاعدة للمزيد من الدعم الفعلي لنصرة حقوق رفاقهم المشروعة . كما تنضيف قاعدة جوسيو دعمها التام لرفاقهم عملة التنظيف .

"اضواء على الهجرة غير المشروعة الى ليبيا" :

ان سياسة الهجرة اليوم في تونس عكست نتائج وخيمة وهي حاصلة وضع اقتصادي واجتماعي محين يت مثل في فشل الحكومة على حل مشاكل التشغيل وعدم توفيره بالنسبة لليد العاملة المتزايدة يوماً بعد يوم والمكتنفة امام مكاتب التشخيص بدون جدوى .

وبمقتضى هذا الوضع الراهن وامام دخول الحكومة في عدم ايجاد حل غير الهجرة عمدا بل تشجيع هذه السياسة احرار ابناء الشعب الى اتخاذ موقف لحل مشاكلهم الحياتية بالاعتماد على انفسهم وذلك بالتسرب الى ليبيا خلسة عبر الحدود . فالنذكر على سبيل المثال تزايد عدد المهاجرين المجتازين منهم والمحاولين الاجتياز .

وهذا الاحصاء الرسمي الصادر بجريدة الصباح ليوم 12 اكتوبر 72 من قبل وزارة الداخلية :

- المجتازون في سنة 1969 : 5382 - اوت 1972 : 43251 .

- المحاولون الاجتياز 1969 : 3582 - اوت 1972 : 10405 .

مع العلم ان البر. وازية التونسية الحملة قد تقاسمت خيرات البلاد وحرق الشعب مع اعراقها الاوروبيين ومن جهة اخرى عقدت تلافيات تجارى مع ليبيا على تصيد سوق اليد العاملة . فتقدر اليوم نسبة المهاجرين بحوالي 80 000 عامل تونسي ، وهذا العدد ليس اكثر مما كان من غير من الشبان الهن الحقيمين ياروبا فانهم يعانون اشد انواع العذاب منذ خروجهم الى اجتيازهم الحدود فهم عرضة لشر الجوع والعداوة عبر الصحراء ، وسلاحقة البرليس التونسي والليبي والاستغلال الفاحش لاعراقهم الليبيين والموت احيانا من اجل اكتساب لقمة العيش .

وهذا مقال يتجى نتيجة ما سبق : بعد مطالبة وتمثيل وعرتلة من طرف مكاتب التشغيل يأس بعض المهاجرين فقررنا النزوح خفية الى ليبيا وبعد ما ارادة البرليس والتطارك الليبي والتونسي التي عليهم القبض في الحدود وتقرر ان اعلمهم من حيث اتوا (اي من ولاية ندوية) وفي طريق العودة اصدمت عربة النقل التي تحملهم بحافلة نقل واسفر الحادث عن مقتل كل المنقلين وعدد 16 وكلهم ارباب عائلات .

تحذير ايا التعسف البيروليسي التونسي : لا يزال الرفيقان احمد بن عثمان وروني مرزوق وسعد اليزاز السجون

بدون محاكمة او اشارة الى ذلك ، كما ان بقية الرفاق الذين تم "الاق صراحهم" - بصفة مؤقتة (وعددهم 16)

لا يزالون هم كذلك تحت رحمة البرليس وناشعين الى مناوراته في كل آن .

ان نضال همارة الرفاق هو نضالنا . حتى ندعم ونحزز كفاحهم ندعو كافة الرفاق المناهدين لتحديد بواد ووسائل النضال لتقوية لجنة الدفاع .

FLASH D'INFORMATIONS

N° 7

LA LUTTE DES OUVRIERS DE DE NETTOYAGE CONTINUE

Après 15 jours de grève les ouvriers de nettoyage de Paris VIII sont encore en conflit avec le Conseil qui refus toujours de respecter le protocole d'accord signé l'année dernière par les deux parties.

En dépit de la motion votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale réunie le 29 novembre 1972 qui réaffirme son soutien et sa volonté de démystifier la motion votée par la commission budgets locaux inféodée au Conseil. Celui-ci maintient toujours sa position initiale : s'opposer à respecter le protocole et les 8 points de revendication posés par les travailleurs.

Les Comité de Base Vincennes et de Jussieu réaffirme leur soutien à leurs camarades travailleurs du nettoyage et appelle tous les militants des différentes base à se mobiliser pour consolider la juste lutte de ces camarades face à leur patron - le Conseil.

A PROPOS DE L'IMMIGRATION "ILLEGALE" VERS LA LIBYE

La politique de l'immigration en Tunisie de nos jours secrète de plus en plus des conséquences catastrophiques dues bien sûr à une orientation politique et économique incapable de résoudre le problème du chômage. Face à cette situation une partie du peuple s'est trouvé une solution aléatoire pour résoudre ce problème de subsistance. Ces solutions prennent comme forme essentielle l'émigration clandestine vers la Libye.

D'après les statistiques officielles publiées par Essabah provenant du ministère de l'Intérieur on constate que :

1°)- En 1969 : 5382 clandestins déjà traversés le territoire libyen.

- En Aout 72 : 43251 " " " " " "

2°)- En 1969 : 3582 clandestins ayant tenté traverser le territoire libyen

- En Aout 72 : 10405 " " " " " "

C'est ainsi que d'une part, la bourgeoisie tunisienne s'est partagée les biens du peuple avec les impérialistes et d'autre part a établi des relations d'esclavagiste avec le gouvernement lybien. De ce fait, il existe aujourd'hui environ 80.000 tunisiens en Libye exploités féroceement comme d'Europe.

Pour illustrer ces informations nous proposons un exemple récent.

Après avoir été manipulés par les bureaux d'emplois pendant quelques mois 16 personne du gouvernorat de Djendouba ont tenté de traverser la frontière clandestinement. La réaction de la police libyenne et tunisienne a été très violente les 17 personnes ont été refoulées et embarquées par la suite dans un camion militaire libyen qui n'a roulé que quelques Kms avant de faire un accident qui a coûté la mort des 16 pères de famille.

LES VICTIME DE LA REPRESSION EN TUNISIE

En Tunisie, les camarade Ahmed ben Othman et René Marzouk sont encore en prison. Les autres 16 camarades demeurent sous le régime de la liberté provisoire (à la merci de la police à tout instant.)

La lutte de ces camarade pour la liberté est notre lutte.

Nous appelons les militants de Base de multiplier les initiatives pour renforcer la commission de défense.

LES CYCLES DE REUNIONS DES 2 BASE/

<u>JUSSIEU</u> :	<u>COMMISSION DOCUMENTATION</u>	/	Lundi	} Tour 34-44 , 2° Etage Salle: II à
"	<u>INFORMATION</u>	:	Mercredi	
<u>B'ENSEMBLE DE LA BASE</u>		:	Mardi	

- VINCENNES : Les réunions des différentes commissions seront prochainement annoncées. Reste la Réunion périodique de l'ensemble de la base et des commissions qui se sont fixées une réunion tous les Samedi à partir de 14 H en Salle F- 2II.

(suite)

LE C.A. SE MANIFESTE A TRAVERS LES MANOEUVRE
DE LA DIRECTION DE LA MAISON DE TUNISIE

Après la fermeture de la Maison d'Afrique et de la Maison d'Iran, les gouvernements réactionnaires collaboration avec le gouvernement français continuent à frapper les militants là où ils sont.

Aujourd'hui à la Maison de Tunisie, le Camarade Mongi Niled, Président du Comité des résidents (élu démocratiquement à la suite de l'occupation de la Maison de Tunisie et l'intervention des CRS en février), se trouve menacé d'expulsion avec sa femme. Le motif de son renvoi est soit disant qu'il n'est plus boursier, (et ce n'est pas par hasard que la bourse lui a été coupée cette année ? !).

En se basant sur ce motif, la commission de Logement composée par certains éléments de l'ancien C.A. déchu et des membres de l'Ambassade de Tunisie, décide enfin son expulsion de la Maison..

Alorsque, la charte et les règlements internes de la Cité Internationale, se base sur des critères sociaux. Ainsi La commission de Logement passe outre ce critère social pour envisager l'application de son critère de Bourse qui n'est en réalité qu'une mesure sélective et arbitraire pour écarter nos camarades afin de briser les acquis du mouvement de février et rendre de la Maison de Tunisie un fief du Destour et de la réaction tunisienne.

- CAMARADES, soyons vigilants pour :
- maintenir et défendre les acquis du mouvement de février à la Maison de Tunisie pour que le destour ne s'y réimplante pas.
- Dénoncer la direction qui essaye d'écarter nos camarades
- Dénoncer la Commission de logement face aux mesures arbitraires adoptées.
- Dénoncer la C.A. Destourienne qui siège encore à cette commission.

CAL-UGET

- BASE VINCENNES
- BASE JUSSIEU

Paris, le 30 /II/ 72

هجوم على الطبقة العاملة

الهدف الأول: المهاجرون

لقد أصبحت سياسة الحكومة الفرنسية معادية للطبقة العاملة أكثر فأكثر. انما تهدف الى تحميل العمال عواقب الازمات المالية. انما تتميز بالاثراء والشركات الكبرى التي تزداد مرابحها بينما تزداد حالة العمال شدة وتدهور، وهكذا فاننا نرى :

- ان الاعتمادات المخصصة للجيش والشرطة في ازدياد مسارد .
- والبطالة تكثر وتتسع .

لكننا نلاحظ في الوقت نفسه :

- ان الاسعار تظل وسيما في ما يخص المواد الغذائية والسكنى .
- ان الاجور محدودة .
- والمطالب الاجتماعية مجهولة .
- واعتمادات الخدمات العامة في نقصان .

وفي سبيل تطبيق هذه السياسة المعادية للطبقة العاملة، يتبع الاعراف والحكومة الفرنسية مبداء فرق تسد . وهكذا فانهم يحاولون ترويق الفكرة القائلة بان المهاجرين هم المسؤولين على تدهور سوق العمل (ازمة التشغيل) واتساع البطالة . وهذا ما يفسر انهم سيددوا الضربات الاولى الى العمال المهاجرين عن طريق نشرة "فونتاني" التي تدخل حيز التطبيق في منتصف سبتمبر المقبل . والواقع ان هذه النشرة موجهة ضد مجموع الشغاليين .

وهكذا فان "فونتاني" - وزير العمل السابق - يحاول ان يحمي سوق العمل لا يستعيد شروط ضمان التشغيل ويجار الاعراف على التقيص من حدة العمل وسرعته لكن بالتهجم على العمال المهاجرين وتسليمهم مكبلين اليدين والرجلين اكلية شهية للاعراف .

وبالفعل، فقد تقرر ان يصبح عقد العمل رخصة عمل بيا لنسبة للحاصل المهاجر الذي لا يستدعي القدم الى فرنسا الا عن طريق الديوان القومي للهجرة، ونتيجة لذلك فانه لا يقدر ترك عرقه مدة الستة اشهر الاولى مهما كانت ظروف العمل والاجرة التي وجدها عند قدومه . وبعد هذه الستة اشهر الاولى فاما ان يجد العامل عقد عمل في نفس المهنة والقطاع واما عليه ان يغادر فرنسا . وفي احسن الحالات، يحصل العامل المهاجر على بطاقة عمل صالحة لمدة عام يمكن رفق تجددها من طرف الوكالة القومية للشغل في صورة وجود بطالة في قطاع عمله او بسبب مرض او بيل اصابه او في حالة ازمة تشغيل عامة او في صورة عدم موافقة الشرطة .

وهكذا فان الاعراف يحاولون دمج العمال المهاجرين في جمهور العمال الوقتيين والمتعاقدين المتكاثريوما بعد يوم وذلك بغية منح استقرار العمل . وفي سبيل تنفيذ هذه السياسة المعادية للعمال اي سياسة التلاعب بحق العمل، يدخل فونتاني التمييزيين مختلف القوميات واصناف العمال معا ولا التفريق بين الفرنسي والاجنبي وبين المهاجر الاوروبي والمهاجر الإفريقي .

وللرد على المشاركة المتزايدة والفعالة للعمال المهاجرين في نضال الطبقة العاملة قرر فونتاني عدة تسهيلات ادارية تتلخص في وضع العمال المهاجرين تحت رقابة وسيطرة الشرطة وهكذا تصبح

مدة صلاحية بطاقتي العمل والاقامة واحدة ويقع تسليمهما من طرف محافظات الشرطة ومن اجل تدعيم سيطرة الاعراف على العمال، قرر فونيتاني ان العامل المهاجر لا يمكنه القدوم الى فرنسا الا اذا ما ضمن له عرفه مسكنا لائقا بسعر معتدل والمقصود من هذا هو سجن العمال المهاجرين في دور اشبه ما تكون بالشكنات يسيطر عليها الاعراف. ومن نياحية اخرى كيف يمكننا ان نصدق اكدوية المسكن الاثق بسعر معتدل في الوقت الذي تتسح فيه ازمة السكنى الى كامل فرنسا وتشمل عشرين مليون فرنسي يعانون من رداءة و سوء المسكن .

ايها العمال

ان هذه النشرة لا تشمل نوا موجهها ضد العمال المهاجرين فحسب، فهي تقبل كل شيء نجا معاديا للطبقة العاملة. انها تحاول الرجوع على مكتسيات عديدة اقتكتها الطبقة العاملة عبر نضالاتها الماضية . انها تمثل العلامات الاولى للقرارات التي تعجز الحكومة اتخاذها ، في حالة وقوع ازمات اقتصادية ، ضد اضعف قطاعات الطبقة العاملة ان العمال الوقتيين الشبان و المتقاعدين و المتعاقدين .

لا يمكننا ان نقبل معاملة العبيد التي يعاملنا بها الراسماليين الاستعماريين الجدد و من واجبنا ان نقاوم جميعا هذه الطرق البوليسية .

ايها العامل

— ناقش هذه النشرة مع رفاقك في العمل .

— شارك في الاجتماعات والجلسات للتشهير والتسديد بهذه النشرة .

— احتفظ بالمناوين التالية التي يمكنك استعمالها في صورة حدوث تعقيدات ادارية او تصسف .

عمل هذا المنشور من طرف لجنة عمل تكونت بعد اجتماع عام للمهاجرين شاركوا فيه مناضلون من الكنفدرالية العامة للشغل C.G.T ، والكنفدرالية الفرنسية الديمقراطية للشغل C.F.D.T ، والحزب الاشتراكي الموحد P.S.U ، ومنظمات اخرى .

U.L.-C.F.D.T. 13ème 62 Bd de l'Hôpital
Paris 13ème

يوم الخميس من الساعة 19 الى 21

U.L.-C.G.T. 5ème, 36, rue de la Montagne Ste
Geneviève. Paris 5ème.

يوم الجمعة من الساعة 19 الى 21

F.A.S.T.I. 12, rue Guy de la Brosse Paris 5ème.

U.L.-C.F.D.T. 18ème 87, rue Myrrha Paris 18ème.

P.S.U. : CARDINALE Pierre . Cité le bois des Roches Bat. 23/04/26

91- St Michel sur Orges.

اجتماع عام يوم السبت 26 اوت على الساعة 18 و 30 دقيقة

9 شارع سان برنارد باريس 18 (ميترولا شابال .)
9, rue St Bruno (18ème) Métro La Chapelle.

Imprimerie Spéciale T.S. 9, rue Borromée Paris 15ème

Rue de la Chapelle

Av. de la Chapelle

Rue de la Chapelle

Rue de la Chapelle

NOUS LES ARABES ? POUR UN TRAVAIL CULTUREL DES ÉMIGRÉS DES
PAYS ARABES EN FRANCE

Almanach collectif d'articles et de Diffusion Culturelles Arabes
en France (C.A.D.C.A.F.) ~~1932~~ ~~1933~~ ~~1934~~ ~~1935~~ ~~1936~~ ~~1937~~ ~~1938~~ ~~1939~~ ~~1940~~ ~~1941~~ ~~1942~~ ~~1943~~ ~~1944~~ ~~1945~~ ~~1946~~ ~~1947~~ ~~1948~~ ~~1949~~ ~~1950~~ ~~1951~~ ~~1952~~ ~~1953~~ ~~1954~~ ~~1955~~ ~~1956~~ ~~1957~~ ~~1958~~ ~~1959~~ ~~1960~~ ~~1961~~ ~~1962~~ ~~1963~~ ~~1964~~ ~~1965~~ ~~1966~~ ~~1967~~ ~~1968~~ ~~1969~~ ~~1970~~ ~~1971~~ ~~1972~~ ~~1973~~ ~~1974~~ ~~1975~~ ~~1976~~ ~~1977~~ ~~1978~~ ~~1979~~ ~~1980~~ ~~1981~~ ~~1982~~ ~~1983~~ ~~1984~~ ~~1985~~ ~~1986~~ ~~1987~~ ~~1988~~ ~~1989~~ ~~1990~~ ~~1991~~ ~~1992~~ ~~1993~~ ~~1994~~ ~~1995~~ ~~1996~~ ~~1997~~ ~~1998~~ ~~1999~~ ~~2000~~ ~~2001~~ ~~2002~~ ~~2003~~ ~~2004~~ ~~2005~~ ~~2006~~ ~~2007~~ ~~2008~~ ~~2009~~ ~~2010~~ ~~2011~~ ~~2012~~ ~~2013~~ ~~2014~~ ~~2015~~ ~~2016~~ ~~2017~~ ~~2018~~ ~~2019~~ ~~2020~~ ~~2021~~ ~~2022~~ ~~2023~~ ~~2024~~ ~~2025~~ ~~2026~~ ~~2027~~ ~~2028~~ ~~2029~~ ~~2030~~ ~~2031~~ ~~2032~~ ~~2033~~ ~~2034~~ ~~2035~~ ~~2036~~ ~~2037~~ ~~2038~~ ~~2039~~ ~~2040~~ ~~2041~~ ~~2042~~ ~~2043~~ ~~2044~~ ~~2045~~ ~~2046~~ ~~2047~~ ~~2048~~ ~~2049~~ ~~2050~~ ~~2051~~ ~~2052~~ ~~2053~~ ~~2054~~ ~~2055~~ ~~2056~~ ~~2057~~ ~~2058~~ ~~2059~~ ~~2060~~ ~~2061~~ ~~2062~~ ~~2063~~ ~~2064~~ ~~2065~~ ~~2066~~ ~~2067~~ ~~2068~~ ~~2069~~ ~~2070~~ ~~2071~~ ~~2072~~ ~~2073~~ ~~2074~~ ~~2075~~ ~~2076~~ ~~2077~~ ~~2078~~ ~~2079~~ ~~2080~~ ~~2081~~ ~~2082~~ ~~2083~~ ~~2084~~ ~~2085~~ ~~2086~~ ~~2087~~ ~~2088~~ ~~2089~~ ~~2090~~ ~~2091~~ ~~2092~~ ~~2093~~ ~~2094~~ ~~2095~~ ~~2096~~ ~~2097~~ ~~2098~~ ~~2099~~ ~~2100~~ ~~2101~~ ~~2102~~ ~~2103~~ ~~2104~~ ~~2105~~ ~~2106~~ ~~2107~~ ~~2108~~ ~~2109~~ ~~2110~~ ~~2111~~ ~~2112~~ ~~2113~~ ~~2114~~ ~~2115~~ ~~2116~~ ~~2117~~ ~~2118~~ ~~2119~~ ~~2120~~ ~~2121~~ ~~2122~~ ~~2123~~ ~~2124~~ ~~2125~~ ~~2126~~ ~~2127~~ ~~2128~~ ~~2129~~ ~~2130~~ ~~2131~~ ~~2132~~ ~~2133~~ ~~2134~~ ~~2135~~ ~~2136~~ ~~2137~~ ~~2138~~ ~~2139~~ ~~2140~~ ~~2141~~ ~~2142~~ ~~2143~~ ~~2144~~ ~~2145~~ ~~2146~~ ~~2147~~ ~~2148~~ ~~2149~~ ~~2150~~ ~~2151~~ ~~2152~~ ~~2153~~ ~~2154~~ ~~2155~~ ~~2156~~ ~~2157~~ ~~2158~~ ~~2159~~ ~~2160~~ ~~2161~~ ~~2162~~ ~~2163~~ ~~2164~~ ~~2165~~ ~~2166~~ ~~2167~~ ~~2168~~ ~~2169~~ ~~2170~~ ~~2171~~ ~~2172~~ ~~2173~~ ~~2174~~ ~~2175~~ ~~2176~~ ~~2177~~ ~~2178~~ ~~2179~~ ~~2180~~ ~~2181~~ ~~2182~~ ~~2183~~ ~~2184~~ ~~2185~~ ~~2186~~ ~~2187~~ ~~2188~~ ~~2189~~ ~~2190~~ ~~2191~~ ~~2192~~ ~~2193~~ ~~2194~~ ~~2195~~ ~~2196~~ ~~2197~~ ~~2198~~ ~~2199~~ ~~2200~~ ~~2201~~ ~~2202~~ ~~2203~~ ~~2204~~ ~~2205~~ ~~2206~~ ~~2207~~ ~~2208~~ ~~2209~~ ~~2210~~ ~~2211~~ ~~2212~~ ~~2213~~ ~~2214~~ ~~2215~~ ~~2216~~ ~~2217~~ ~~2218~~ ~~2219~~ ~~2220~~ ~~2221~~ ~~2222~~ ~~2223~~ ~~2224~~ ~~2225~~ ~~2226~~ ~~2227~~ ~~2228~~ ~~2229~~ ~~2230~~ ~~2231~~ ~~2232~~ ~~2233~~ ~~2234~~ ~~2235~~ ~~2236~~ ~~2237~~ ~~2238~~ ~~2239~~ ~~2240~~ ~~2241~~ ~~2242~~ ~~2243~~ ~~2244~~ ~~2245~~ ~~2246~~ ~~2247~~ ~~2248~~ ~~2249~~ ~~2250~~ ~~2251~~ ~~2252~~ ~~2253~~ ~~2254~~ ~~2255~~ ~~2256~~ ~~2257~~ ~~2258~~ ~~2259~~ ~~2260~~ ~~2261~~ ~~2262~~ ~~2263~~ ~~2264~~ ~~2265~~ ~~2266~~ ~~2267~~ ~~2268~~ ~~2269~~ ~~2270~~ ~~2271~~ ~~2272~~ ~~2273~~ ~~2274~~ ~~2275~~ ~~2276~~ ~~2277~~ ~~2278~~ ~~2279~~ ~~2280~~ ~~2281~~ ~~2282~~ ~~2283~~ ~~2284~~ ~~2285~~ ~~2286~~ ~~2287~~ ~~2288~~ ~~2289~~ ~~2290~~ ~~2291~~ ~~2292~~ ~~2293~~ ~~2294~~ ~~2295~~ ~~2296~~ ~~2297~~ ~~2298~~ ~~2299~~ ~~2300~~ ~~2301~~ ~~2302~~ ~~2303~~ ~~2304~~ ~~2305~~ ~~2306~~ ~~2307~~ ~~2308~~ ~~2309~~ ~~2310~~ ~~2311~~ ~~2312~~ ~~2313~~ ~~2314~~ ~~2315~~ ~~2316~~ ~~2317~~ ~~2318~~ ~~2319~~ ~~2320~~ ~~2321~~ ~~2322~~ ~~2323~~ ~~2324~~ ~~2325~~ ~~2326~~ ~~2327~~ ~~2328~~ ~~2329~~ ~~2330~~ ~~2331~~ ~~2332~~ ~~2333~~ ~~2334~~ ~~2335~~ ~~2336~~ ~~2337~~ ~~2338~~ ~~2339~~ ~~2340~~ ~~2341~~ ~~2342~~ ~~2343~~ ~~2344~~ ~~2345~~ ~~2346~~ ~~2347~~ ~~2348~~ ~~2349~~ ~~2350~~ ~~2351~~ ~~2352~~ ~~2353~~ ~~2354~~ ~~2355~~ ~~2356~~ ~~2357~~ ~~2358~~ ~~2359~~ ~~2360~~ ~~2361~~ ~~2362~~ ~~2363~~ ~~2364~~ ~~2365~~ ~~2366~~ ~~2367~~ ~~2368~~ ~~2369~~ ~~2370~~ ~~2371~~ ~~2372~~ ~~2373~~ ~~2374~~ ~~2375~~ ~~2376~~ ~~2377~~ ~~2378~~ ~~2379~~ ~~2380~~ ~~2381~~ ~~2382~~ ~~2383~~ ~~2384~~ ~~2385~~ ~~2386~~ ~~2387~~ ~~2388~~ ~~2389~~ ~~2390~~ ~~2391~~ ~~2392~~ ~~2393~~ ~~2394~~ ~~2395~~ ~~2396~~ ~~2397~~ ~~2398~~ ~~2399~~ ~~2400~~ ~~2401~~ ~~2402~~ ~~2403~~ ~~2404~~ ~~2405~~ ~~2406~~ ~~2407~~ ~~2408~~ ~~2409~~ ~~2410~~ ~~2411~~ ~~2412~~ ~~2413~~ ~~2414~~ ~~2415~~ ~~2416~~ ~~2417~~ ~~2418~~ ~~2419~~ ~~2420~~ ~~2421~~ ~~2422~~ ~~2423~~ ~~2424~~ ~~2425~~ ~~2426~~ ~~2427~~ ~~2428~~ ~~2429~~ ~~2430~~ ~~2431~~ ~~2432~~ ~~2433~~ ~~2434~~ ~~2435~~ ~~2436~~ ~~2437~~ ~~2438~~ ~~2439~~ ~~2440~~ ~~2441~~ ~~2442~~ ~~2443~~ ~~2444~~ ~~2445~~ ~~2446~~ ~~2447~~ ~~2448~~ ~~2449~~ ~~2450~~ ~~2451~~ ~~2452~~ ~~2453~~ ~~2454~~ ~~2455~~ ~~2456~~ ~~2457~~ ~~2458~~ ~~2459~~ ~~2460~~ ~~2461~~ ~~2462~~ ~~2463~~ ~~2464~~ ~~2465~~ ~~2466~~ ~~2467~~ ~~2468~~ ~~2469~~ ~~2470~~ ~~2471~~ ~~2472~~ ~~2473~~ ~~2474~~ ~~2475~~ ~~2476~~ ~~2477~~ ~~2478~~ ~~2479~~ ~~2480~~ ~~2481~~ ~~2482~~ ~~2483~~ ~~2484~~ ~~2485~~ ~~2486~~ ~~2487~~ ~~2488~~ ~~2489~~ ~~2490~~ ~~2491~~ ~~2492~~ ~~2493~~ ~~2494~~ ~~2495~~ ~~2496~~ ~~2497~~ ~~2498~~ ~~2499~~ ~~2500~~ ~~2501~~ ~~2502~~ ~~2503~~ ~~2504~~ ~~2505~~ ~~2506~~ ~~2507~~ ~~2508~~ ~~2509~~ ~~2510~~ ~~2511~~ ~~2512~~ ~~2513~~ ~~2514~~ ~~2515~~ ~~2516~~ ~~2517~~ ~~2518~~ ~~2519~~ ~~2520~~ ~~2521~~ ~~2522~~ ~~2523~~ ~~2524~~ ~~2525~~ ~~2526~~ ~~2527~~ ~~2528~~ ~~2529~~ ~~2530~~ ~~2531~~ ~~2532~~ ~~2533~~ ~~2534~~ ~~2535~~ ~~2536~~ ~~2537~~ ~~2538~~ ~~2539~~ ~~2540~~ ~~2541~~ ~~2542~~ ~~2543~~ ~~2544~~ ~~2545~~ ~~2546~~ ~~2547~~ ~~2548~~ ~~2549~~ ~~2550~~ ~~2551~~ ~~2552~~ ~~2553~~ ~~2554~~ ~~2555~~ ~~2556~~ ~~2557~~ ~~2558~~ ~~2559~~ ~~2560~~ ~~2561~~ ~~2562~~ ~~2563~~ ~~2564~~ ~~2565~~ ~~2566~~ ~~2567~~ ~~2568~~ ~~2569~~ ~~2570~~ ~~2571~~ ~~2572~~ ~~2573~~ ~~2574~~ ~~2575~~ ~~2576~~ ~~2577~~ ~~2578~~ ~~2579~~ ~~2580~~ ~~2581~~ ~~2582~~ ~~2583~~ ~~2584~~ ~~2585~~ ~~2586~~ ~~2587~~ ~~2588~~ ~~2589~~ ~~2590~~ ~~2591~~ ~~2592~~ ~~2593~~ ~~2594~~ ~~2595~~ ~~2596~~ ~~2597~~ ~~2598~~ ~~2599~~ ~~2600~~ ~~2601~~ ~~2602~~ ~~2603~~ ~~2604~~ ~~2605~~ ~~2606~~ ~~2607~~ ~~2608~~ ~~2609~~ ~~2610~~ ~~2611~~ ~~2612~~ ~~2613~~ ~~2614~~ ~~2615~~ ~~2616~~ ~~2617~~ ~~2618~~ ~~2619~~ ~~2620~~ ~~2621~~ ~~2622~~ ~~2623~~ ~~2624~~ ~~2625~~ ~~2626~~ ~~2627~~ ~~2628~~ ~~2629~~ ~~2630~~ ~~2631~~ ~~2632~~ ~~2633~~ ~~2634~~ ~~2635~~ ~~2636~~ ~~2637~~ ~~2638~~ ~~2639~~ ~~2640~~ ~~2641~~ ~~2642~~ ~~2643~~ ~~2644~~ ~~2645~~ ~~2646~~ ~~2647~~ ~~2648~~ ~~2649~~ ~~2650~~ ~~2651~~ ~~2652~~ ~~2653~~ ~~2654~~ ~~2655~~ ~~2656~~ ~~2657~~ ~~2658~~ ~~2659~~ ~~2660~~ ~~2661~~ ~~2662~~ ~~2663~~ ~~2664~~ ~~2665~~ ~~2666~~ ~~2667~~ ~~2668~~ ~~2669~~ ~~2670~~ ~~2671~~ ~~2672~~ ~~2673~~ ~~2674~~ ~~2675~~ ~~2676~~ ~~2677~~ ~~2678~~ ~~2679~~ ~~2680~~ ~~2681~~ ~~2682~~ ~~2683~~ ~~2684~~ ~~2685~~ ~~2686~~ ~~2687~~ ~~2688~~ ~~2689~~ ~~2690~~ ~~2691~~ ~~2692~~ ~~2693~~ ~~2694~~ ~~2695~~ ~~2696~~ ~~2697~~ ~~2698~~ ~~2699~~ ~~2700~~ ~~2701~~ ~~2702~~ ~~2703~~ ~~2704~~ ~~2705~~ ~~2706~~ ~~2707~~ ~~2708~~ ~~2709~~ ~~2710~~ ~~2711~~ ~~2712~~ ~~2713~~ ~~2714~~ ~~2715~~ ~~2716~~ ~~2717~~ ~~2718~~ ~~2719~~ ~~2720~~ ~~2721~~ ~~2722~~ ~~2723~~ ~~2724~~ ~~2725~~ ~~2726~~ ~~2727~~ ~~2728~~ ~~2729~~ ~~2730~~ ~~2731~~ ~~2732~~ ~~2733~~ ~~2734~~ ~~2735~~ ~~2736~~ ~~2737~~ ~~2738~~ ~~2739~~ ~~2740~~ ~~2741~~ ~~2742~~ ~~2743~~ ~~2744~~ ~~2745~~ ~~2746~~ ~~2747~~ ~~2748~~ ~~2749~~ ~~2750~~ ~~2751~~ ~~2752~~ ~~2753~~ ~~2754~~ ~~2755~~ ~~2756~~ ~~2757~~ ~~2758~~ ~~2759~~ ~~2760~~ ~~2761~~ ~~2762~~ ~~2763~~ ~~2764~~ ~~2765~~ ~~2766~~ ~~2767~~ ~~2768~~ ~~2769~~ ~~2770~~ ~~2771~~ ~~2772~~ ~~2773~~ ~~2774~~ ~~2775~~ ~~2776~~ ~~2777~~ ~~2778~~ ~~2779~~ ~~2780~~ ~~2781~~ ~~2782~~ ~~2783~~ ~~2784~~ ~~2785~~ ~~2786~~ ~~2787~~ ~~2788~~ ~~2789~~ ~~2790~~ ~~2791~~ ~~2792~~ ~~2793~~ ~~2794~~ ~~2795~~ ~~2796~~ ~~2797~~ ~~2798~~ ~~2799~~ ~~2800~~ ~~2801~~ ~~2802~~ ~~2803~~ ~~2804~~ ~~2805~~ ~~2806~~ ~~2807~~ ~~2808~~ ~~2809~~ ~~2810~~ ~~2811~~ ~~2812~~ ~~2813~~ ~~2814~~ ~~2815~~ ~~2816~~ ~~2817~~ ~~2818~~ ~~2819~~ ~~2820~~ ~~2821~~ ~~2822~~ ~~2823~~ ~~2824~~ ~~2825~~ ~~2826~~ ~~2827~~ ~~2828~~ ~~2829~~ ~~2830~~ ~~2831~~ ~~2832~~ ~~2833~~ ~~2834~~ ~~2835~~ ~~2836~~ ~~2837~~ ~~2838~~ ~~2839~~ ~~2840~~ ~~2841~~ ~~2842~~ ~~2843~~ ~~2844~~ ~~2845~~ ~~2846~~ ~~2847~~ ~~2848~~ ~~2849~~ ~~2850~~ ~~2851~~ ~~2852~~ ~~2853~~ ~~2854~~ ~~2855~~ ~~2856~~ ~~2857~~ ~~2858~~ ~~2859~~ ~~2860~~ ~~2861~~ ~~2862~~ ~~2863~~ ~~2864~~ ~~2865~~ ~~2866~~ ~~2867~~ ~~2868~~ ~~2869~~ ~~2870~~ ~~2871~~ ~~2872~~ ~~2873~~ ~~2874~~ ~~2875~~ ~~2876~~ ~~2877~~ ~~2878~~ ~~2879~~ ~~2880~~ ~~2881~~ ~~2882~~ ~~2883~~ ~~2884~~ ~~2885~~ ~~2886~~ ~~2887~~ ~~2888~~ ~~2889~~ ~~2890~~ ~~2891~~ ~~2892~~ ~~2893~~ ~~2894~~ ~~2895~~ ~~2896~~ ~~2897~~ ~~2898~~ ~~2899~~ ~~2900~~ ~~2901~~ ~~2902~~ ~~2903~~ ~~2904~~ ~~2905~~ ~~2906~~ ~~2907~~ ~~2908~~ ~~2909~~ ~~2910~~ ~~2911~~ ~~2912~~ ~~2913~~ ~~2914~~ ~~2915~~ ~~2916~~ ~~2917~~ ~~2918~~ ~~2919~~ ~~2920~~ ~~2921~~ ~~2922~~ ~~2923~~ ~~2924~~ ~~2925~~ ~~2926~~ ~~2927~~ ~~2928~~ ~~2929~~ ~~2930~~ ~~2931~~ ~~2932~~ ~~2933~~ ~~2934~~ ~~2935~~ ~~2936~~ ~~2937~~ ~~2938~~ ~~2939~~ ~~2940~~ ~~2941~~ ~~2942~~ ~~2943~~ ~~2944~~ ~~2945~~ ~~2946~~ ~~2947~~ ~~2948~~ ~~2949~~ ~~2950~~ ~~2951~~ ~~2952~~ ~~2953~~ ~~2954~~ ~~2955~~ ~~2956~~ ~~2957~~ ~~2958~~ ~~2959~~ ~~2960~~ ~~2961~~ ~~2962~~ ~~2963~~ ~~2964~~ ~~2965~~ ~~2966~~ ~~2967~~ ~~2968~~ ~~2969~~ ~~2970~~ ~~2971~~ ~~2972~~ ~~2973~~ ~~2974~~ ~~2975~~ ~~2976~~ ~~2977~~ ~~2978~~ ~~2979~~ ~~2980~~ ~~2981~~ ~~2982~~ ~~2983~~ ~~2984~~ ~~2985~~ ~~2986~~ ~~2987~~ ~~2988~~ ~~2989~~ ~~2990~~ ~~2991~~ ~~2992~~ ~~2993~~ ~~2994~~ ~~2995~~ ~~2996~~ ~~2997~~ ~~2998~~ ~~2999~~ ~~3000~~ ~~3001~~ ~~3002~~ ~~3003~~ ~~3004~~ ~~3005~~ ~~3006~~ ~~3007~~ ~~3008~~ ~~3009~~ ~~3010~~ ~~3011~~ ~~3012~~ ~~3013~~ ~~3014~~ ~~3015~~ ~~3016~~ ~~3017~~ ~~3018~~ ~~3019~~ ~~3020~~ ~~3021~~ ~~3022~~ ~~3023~~ ~~3024~~ ~~3025~~ ~~3026~~ ~~3027~~ ~~3028~~ ~~3029~~ ~~3030~~ ~~3031~~ ~~3032~~ ~~3033~~ ~~3034~~ ~~3035~~ ~~3036~~ ~~3037~~ ~~3038~~ ~~3039~~ ~~3040~~ ~~3041~~ ~~3042~~ ~~3043~~ ~~3044~~ ~~3045~~ ~~3046~~ ~~3047~~ ~~3048~~ ~~3049~~ ~~3050~~ ~~3051~~ ~~3052~~ ~~3053~~ ~~3054~~ ~~3055~~ ~~3056~~ ~~3057~~ ~~3058~~ ~~3059~~ ~~3060~~ ~~3061~~ ~~3062~~ ~~3063~~ ~~3064~~ ~~3065~~ ~~3066~~ ~~3067~~ ~~3068~~ ~~3069~~ ~~3070~~ ~~3071~~ ~~3072~~ ~~3073~~ ~~3074~~ ~~3075~~ ~~3076~~ ~~3077~~ ~~3078~~ ~~3079~~ ~~3080~~ ~~3081~~ ~~3082~~ ~~3083~~ ~~3084~~ ~~3085~~ ~~3086~~ ~~3087~~ ~~3088~~ ~~3089~~ ~~3090~~ ~~3091~~ ~~3092~~ ~~3093~~ ~~3094~~ ~~3095~~ ~~3096~~ ~~3097~~ ~~3098~~ ~~3099~~ ~~3100~~ ~~3101~~ ~~3102~~ ~~3103~~ ~~3104~~ ~~3105~~ ~~3106~~ ~~3107~~ ~~3108~~ ~~3109~~ ~~3110~~ ~~3111~~ ~~3112~~ ~~3113~~ ~~3114~~ ~~3115~~ ~~3116~~ ~~3117~~ ~~3118~~ ~~3119~~ ~~3120~~ ~~3121~~ ~~3122~~ ~~3123~~ ~~3124~~ ~~3125~~ ~~3126~~ ~~3127~~ ~~3128~~ ~~3129~~ ~~3130~~ ~~3131~~ ~~3132~~ ~~3133~~ ~~3134~~ ~~3135~~ ~~3136~~ ~~3137~~ ~~3138~~ ~~3139~~ ~~3140~~ ~~3141~~ ~~3142~~ ~~3143~~ ~~3144~~ ~~3145~~ ~~3146~~ ~~3147~~ ~~3148~~ ~~3149~~ ~~3150~~ ~~3151~~ ~~3152~~ ~~3153~~ ~~3154~~ ~~3155~~ ~~3156~~

peup en fil des questions et des demandes des acteurs et des spectateurs.

Il est fondamentals que des immigrés prennent en mains un tel travail culturel. L'immigré n'est pas qu'une force de travail exclusivement soumise des conditions matérielles de sa conservation et de sa reproduction. Ce n'est pas un mercenaire de type nouveau qui ne peut devenir tolérable que par intégration et détachement. L'immigré appartient à un peuple en lutte, à une culture vivante. En contact avec d'autres peuples et d'autres cultures il ne peut communiquer qu'en étant lui-même, debout et entier.

Immigrés de Tunisie en France telle est notre conception du travail culturel.

Nous nous adressons à tous les immigrés des pays arabes. Nous cherchons à renforcer leurs liens, sans parler à la place de qui que ce soit. Nous partons de cette réalité que nous vivons à tout "individus au teint/an type méditerranéen" qu'il soit marocain, tunisien ou algérien est "Arabe".

Nous nous adressons à tous les Français qui luttent contre le racisme et pour l'égalité des droits de tous ceux vivant et travaillant en France et qui veulent voir s'établir une communication vivante et égalitaire entre Français et immigrés.

Que tous ceux qui se sentent concernés par notre travail nous écrivent (1). Le C.A.D.C.A.F. est ouvert à tous ceux qui, en dehors de toutes perspectives mercantiles et démagogiques veulent servir l'unité et la dignité des immigrés des pays arabes en France

Collectif d'Action et de Diffusion Culturelles Arabe en France
C.A.D.C.A.F.

{2}

particuliers nourrissent des aspirations littéraires ou une dévotion collective. Nous voulons au contraire qu'elles servent la recherche d'une communication plus égalitaire et plus fraternelle entre cultures différentes qui ont été amenées à se faire face dans un rapport de domination.

Dès lors qu'il existe en France un collectif d'action et de diffusion culturelle arabe qui se donne pour objet d'aider les frères des pays arabes à être eux-mêmes dans une culture vivante et libérée, nous estimons nécessaire de l'aider dans sa lutte.

La première réalisation du Collectif est une pièce de théâtre en langue populaire parlée tunisienne

Le travail du C.A.D.C.A.F. peut se poursuivre et s'élargir à travers d'autres formes d'expression : cinéma, musique,.....

NOUS APPELONS

tous ceux qu'ils luttent aux côtés des travailleurs immigrés, qu'ils aient l'expérience de la coopération, qu'ils soient eux-mêmes engagés dans la lutte culturelle et qui se sentent proches de nos motivations et de nos perspectives d'action,

à se constituer en Comité de soutien du C.A.D.C.A.F.

X, Y?,.....

Paris , octobre 1973

Ecrire à

L'année 72 a été marquée par une montée sans précédent des luttes des masses populaires en Tunisie, la classe ouvrière en tête. A la fin du mois d'avril, les ouvriers de la SORETRAS ont mené des grèves et manifestations pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Face à la détermination des ouvriers soutenus par les larges masses, le pouvoir s'isolant de plus en plus, se livra à une répression systématique, organisa des simulacres de procès et emprisonna arbitrairement 17 ouvriers. 2 mois auparavant, un large mouvement d'étudiants et intellectuels, revendiquant les libertés d'expression et d'association, a été réprimé sauvagement et plusieurs d'entre eux furent torturés et emprisonnés. Dernièrement aux frontières algériennes et libyennes, plusieurs paysans ont été arrêtés et jetés dans les geôles du pouvoir sous prétexte d'immigration clandestine. En fait cette immigration est due à l'appauvrissement des paysans et au chômage. Mais, là où il y a oppression il y a résistance, c'est là une loi de l'histoire.

Sous les coups puissants des masses populaires le régime destourien, féodal, bureaucratique et comprador, est acculé à emprunter des méthodes de plus en plus détournées. Ainsi, il a relâché récemment des militants arrêtés depuis février 1972. De tels agissements du pouvoir ne visent qu'à désamorcer la tension et à faire oublier aux masses en effervescence, les centaines de militants ouvriers, paysans et intellectuels, victimes de la répression et de l'arbitraire, qui gisent encore dans les cachots humides.

De son côté, la bourgeoisie impérialiste française n'épargne aucun effort pour soutenir le régime réactionnaire en Tunisie, exploiter ensemble les masses populaires et étouffer leur lutte. Ainsi, Saïd Bouziri, travailleur tunisien et son épouse Faouzia, résident tous deux depuis 6 ans en France, se sont vus interdire la prolongation de leur séjour et menacer d'expulsion, sous prétexte de retard dans le renouvellement de leurs papiers. En réalité la raison en est que les Bouziri sont connus par leurs idées progressistes et leur soutien à la révolution palestinienne et aux travailleurs immigrés. Cette mesure montre clairement le soutien effectif de la bourgeoisie impérialiste française aux sionistes. Le mythe de "la neutralité française au Moyen-Orient" est alors démasqué.

D'autre part tout comme les ouvriers, les étudiants tunisiens en France se trouvent soumis à un contrôle sévère mené par les autorités françaises en collusion avec l'ambassade et les agents du destour. Par une lutte acharnée contre ces agents les étudiants ont pu obtenir l'accès à la maison de Tunisie. Elle est devenue un lieu de rencontres, d'informations et d'agitation politique anti-destour. L'administration n'a cessé de remettre en cause ces acquis. Le pouvoir remet en application sa politique réactionnaire visant à évincer les étudiants démocrates de la maison ; notamment les membres du comité des résidents dont le président s'est vu retirer sa bourse, menacer d'expulsion et plus grave encore, dernièrement sur une décision du Ministre des PTT tunisiens il s'est vu renvoyer de l'école. C'est là une manifestation éclatante de la collusion entre l'impérialisme européen notamment français et le régime réactionnaire destourien. Lequel, se basant sur les vestiges de la féodalité et la bourgeoisie comprador et bureaucratique, n'a cessé de se livrer à une répression systématique des masses populaires, d'ouvrir de grandes portes aux capitalistes étrangers et de mettre à leur disposition tous les moyens pour piller les richesses du pays ; il exporte les meilleurs fils de notre peuple vers les métropoles impérialistes, les exposant ainsi à la spéculation, à la haine et au mépris. La répression atroce qui s'abat sur les masses populaires en Tunisie et les masses travailleuses tunisiennes en France est la suite logique de la liaison étroite entre les impérialistes et leurs valets.

C'est pourquoi la lutte contre les forces féodales et bourgeoises compradores en Tunisie est organiquement liée à la lutte contre l'impérialisme, pour la conquête de la démocratie, la liquidation du néo-colonialisme, l'achèvement de la libération nationale conduisant à l'instauration d'un régime de démocratie populaire frayant le chemin du socialisme.

Les révolutionnaires tunisiens doivent donc prendre les réactionnaires et l'impérialisme pour cible vers laquelle ils dirigeront le feu de leurs batteries. Aussi doivent-ils mener constamment un travail de clarification politique et idéologique sur la base du Marxisme-Léninisme, se faisant, ils barreront la route aux idéologies non prolétariennes, et à la confusion que véhiculent cer-

Léninisme-Pensée-Mao-Tsé-Toung, dans une seule organisation authentiquement révolutionnaire.

Vu la large base sociale de la révolution à l'étape actuelle, les révolutionnaires tunisiens lutteront de toute leur énergie pour le renforcement des organisations de masse à caractère démocratique et anti-impérialiste. Dans le milieu étudiant, la nécessité impérieuse de renforcer le CAL, d'étendre son influence et de le doter d'une direction jeune et dynamique, d'une ligne démocratique anti-impérialiste regroupant les larges masses étudiantes s'impose. Nous devons être vigilants et combattre toutes les forces qui œuvrent pour sa disparition, qu'elles qu'elles soient.

De même, il faut renforcer le comité d'informations et de défense et développer son caractère de masse en essayant de l'élargir à toutes les couches et classes opprimées.

Une telle situation exige par conséquent :

- une intensification de la lutte contre le pouvoir et l'impérialisme sous toutes ses formes, une lutte en offensive continuelle et sans relâche
- un renforcement de la propagande, de la clarification politique et idéologique, pour l'élévation du niveau de conscience et de la qualité révolutionnaire
- un renforcement de l'organisation révolutionnaire, avant-garde de la lutte et des organisations de masses à caractère démocratique.

Telles sont, Comrades, nos tâches à l'étape actuelle.

A BAS LA REPRESSION

LUTTONS POUR UN COMITE DEMOCRATIQUE A LA MAISON DE TUNISIE POUR LA
CONSOLIDATION DES ACQUIS DE FEVRIER 72
A BAS L'IMPERIALISME ET SES VALETS DESTOURIENS

Les Cercles Marxistes-Léninistes Tunisiens

Le 25/11/1972

QUE CHACUN CONTRIBUE À L' ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE EN TUNISIE

Après l'échec de sa politique économique, fidèle à sa politique constante du bouc émissaire (renvoi de Ben Salah), le destour tente de brouiller les cartes.

Ces manoeuvres ne trompent personne et encore moins le prolétariat tunisien et les autres classes exploitées. Au contraire la lutte des classes s'élargit et s'organise:

- grèves des cheminots de Sidi Fathallah en Septembre 1969 et janvier 1970;
- Les cheminots de Sfax font grève et appliquent la journée de 7 heures de travail
- grève des mineurs de Djerissa

Face à la montée du "danger" ouvrier, le Destour a sorti de la réserve un ancien bouc émissaire en la personne de Habib Achour, ce traître à la classe ouvrière. De même pour calmer l'agitation à l'université et le désarroi de la petite bourgeoisie, le pouvoir bourgeois destourien promet liberté, justice, démocratie Et les promesses continuent !

Épétre dans ses difficultés, désarmé devant la résistance des étudiants de sa politique de répression - qui n'ont jamais cessé de mener une lutte courageuse de l'intérieur même de leur prison - promet de libérer, libère, garde des otages.

NE SOYONS PAS DUPES !

LE POUVOIR BOURGEOIS DESTOURIEN NE CONCEDE QUE CE QU'ON LUI ARRACHE !

LIONS NOTRE LUTTE À CELLE DES CLASSES EXPLOITÉES .

EXIGEONS L'AMNISTIE INCONDITIONNELLE ET IMMEDIATE DES 9 DE BORDJ ET ROUMI.

OSONS LUTTER OSONS VAINCRE !

Les étudiants du Groupe d'études et d'action socialiste tunisien (perspectives) font appel à TOUS pour participer au MEETING DEBAT qui aura lieu le jeudi 29 janvier 1970 à la Cité Universitaire, 21 Bd Jourdan, métro Cité Universitaire .
21 heures .Salle du CCI.

CAMARADES TRAVAILLEURSEURS FRANÇAIS

Nous ,travailleurs immigrés , nous participons avec vous à la manifestation du 1^o Mai journée internationale de lutte de tous les travailleurs contre l'exploitation capitaliste.

Nous nous adressons à vous pour vous mettre au courant de notre situation :

- pourquoi sommes-nous venus en France ?
- parce que chez nous il n'y a pas de travail, Avant notre arrivée on nous promettait monts et merveilles lorsque nous arrivons nous voyons qu'on nous a trompés.

En effet, les patrons nous exploitent sauvagement. Les travaux les plus pénibles, aux salaires les plus bas - journées de travail très longues.

Beaucoup d'entre nous ne touchent pas les primes (panier déplacement) auxquels ils ont droit.

Les heures supplémentaires ne sont pas toujours payées.

Pour le logement on nous entasse dans des taudis ; des baraques sans confort ni hygiène pour des prix très élevés. Dans les foyers , les loyers sont chers. Et ce n'est pas tout ! Nos conditions de vie sont rendues encore plus difficiles par les tracasseries administratives augmentées par les difficultés de langue. Le racisme est très développé :

- on nous refuse des chambres en ville,
- on refuse de nous servir dans certains cafés,
- on nous agresse dans la rue (le Dimanche)

CAMARADES ! Nous ne devons pas accepter cette situation. La répression , le racisme, les bas salaires , etc... ne sont que des manœuvres des patrons, pour diviser les travailleurs français et émigrés.

Notre union fait peur à la bourgeoisie/

Nous sommes tous exploités par le capital ; notre situation est la même, notre lutte est la même.

VIVE LE 1^o MAI ! Journée de lutte de classe contre le capitalisme !

TRAVAILLEURS français et émigrés, tous unis contre l'exploitation de la bourgeoisie

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE RACISME ET LA REPRESSION !

SOLIDARITE AVEC LES EMPLOYEES DES NOUVELLES GALERIES DE THIONVILLE

Les employées des Nouvelles Galeries de Thionville sont en grève depuis plus d'un mois. Elles sont en grève contre la discipline militaire, imposée par les cefailleurs, qui "interdisent de s'asseoir", qui "interdisent de fumer dans les toilettes", qui "interdisent de, interdisent de"...

Elles sont en grève contre les salaires de misère, parceque la plupart des employées de l'entrepot sont payées au SMIV, parcequ'une vendeuse qui a 3 ans d'ancienneté touche par mois de 780 a 820F!!! Elles sont en grève parceque les Nouvelles Galeries permettent à peine de survivre... et qu'elles veulent vivre.

Les employées de Nouvelles Galeries exigent un salaire minimum de 1000F, une augmentation de salaire, pas de ces augmentations en pourcentage qui divise les travailleurs, mais une augmentation égale pour toutes de 200F.

La direction des Nouvelles Galeries commence par refuser toute discussion. Elle organise les cadres en commando qui attaquent les piquets de grève devant les entrepôts et comme ça ne suffit pas, l'Etat des bourgeois envoie ses CRS et ses gendarmes mobiles qui attaquent les grévistes. Mais les employées des Nouvelles Galeries ont fait comme ceux de Girosteel, comme ceux de Joint Français: elles ne se sont pas laissées faire, elles se sont défendues.

Déjà un puissant mouvement de solidarité s'organise. Les clients des Nouvelles Galeries les boycottent. Les travailleurs de Thionville sont aux cotés de leurs camarades. Chaque semaine des meetings ont lieu dans le magasin. 2 manifestations ont réuni plusieurs milliers de personnes.

Alors la direction emploie d'autres méthodes, d'autres ruses. Elle demande une trêve de 36 h "pour négocier" et tout ce qu'elle propose c'est "des augmentations" ridicules de 5 a 10F par mois. Le piège n'a pas marché, le soir même les travailleuses ont occupé toute la soirée leur magasin. Depuis 5 semaines le mouvement continue

Comme pour Girosteel, comme pour Pennaroya, comme pour le Joint Français, la solidarité sera l'une des armes principales de la victoire.

APRES GIROSTEEL, APRES LE JOINT FRANÇAIS,

LES EMPLOYEES DES NOUVELLES GALERIES VAINCRONT!

LEUR LUTTE EST LA NOTRE!

SOLIDARITE AVEC LES EMPLOYEES DES NOUVELLES GALERIES!

REVOLUTION!

sup à REVOLUTION!

dir de pub jp Sartre BP 411

Aux membres du Colectif,

Le texte de l'appel n'est qu'un projet.

Pourquoi ce texte ? Parce-que on nous a demandé de créer une association du collectif et que, dès le départ, chacun sentait qu'il était impossible de dissocier les problèmes de forme juridique et les problèmes de fond, à savoir les raisons qui font que des français peuvent appuyer l'action du collectif.

En l'état, le texte de l'appel répond aux questions que seuls, avec d'autres français et avec les membres du collectif, nous nous sommes posées à propos du soutien au collectif. Les questions que nous nous posons ne sont pas abstraites, ne sont pas celles de vieux cheikhs de la Sorbonne. Nous avons la volonté d'aboutir. Mais il faut bien voir que nous avons à agir dans un contexte historique et politique précis où notre action se heurte à des oppositions ou à des acquiescements auxquels il convient soit de répondre soit de proposer des bases de ralliement. Dans le cas contraire, l'association sera condamnée à n'être qu'une forme juridique vide et nous ne pourrons faire boule de neige.

Nous souhaitons que les membres du collectif discutent ce texte et qu'ensemble nous cherchions ensuite un large et solide consensus. Diverses questions soulevées par la pratique du collectif ne sont pas ici explicitement abordées. Nous souhaitons que le collectif les recense et prépare un texte clair et militant qui y réponde. C'est le gage du rassemblement du maximum de gens (émigrés et français). Il nous semble en particulier que le collectif devrait justifier le sens de son action en popularisant son origine, son fonctionnement interne, ses rapports avec le public. Les articles de C. Godart et de Ben Jelloun dans le Monde du 9-10/9/73 posent à ce propos deux questions auxquelles le collectif nous semble avoir jusqu'ici avoir soit imparfaitement répondu soit pas du tout répondu :

-Signification politique du travail culturel (Godart)

-Signification politique d'un théâtre politique en France pour des émigrés des pays arabes (Ben Jelloun).

Paris Septembre 73

Les préposés français à la création
de l'association du Collectif

(Projet)

En créant l'association du Collectif....(1) nous entendons utiliser le droit d'association qui nous est reconnu en tant que citoyens français pour donner à des citoyens de pays arabes qui vivent et travaillent dans notre pays la liberté de création et de diffusion d'oeuvres culturelles dont les prive, comme tout étranger, l'absence de liberté d'association.

Nous manifestons ainsi notre volonté de voir s'établir une égalité de droits entre toutes les personnes qui vivent et travaillent en France quelle que soit leur nationalité.

Sans attendre que soit admise cette égalité de droits, nous entendons, dès maintenant et de fait, soutenir le travail culturel mené en France par des hommes et des femmes écartelés entre deux mondes qui cherchent à resaisir et à redéfinir le sens de leur histoire et les exigences de leur libération.



Nous rejetons tout universalisme abstrait qui n'offre en fin de compte à ceux qui appartiennent à des mondes culturels différents du notre qu'une seule perspective : le déracinement et l'assimilation.

Anciens coopérants, chargés de diffuser dans certains pays arabes la culture française et les techniques liées au modèle d'organisation sociale prévalant en France, nous avons pu mesurer l'absence d'échanges égalitaires, le gaspillage d'ensemble et les profits particuliers qui résultent de l'application mécanique et dogmatique d'un savoir ou d'un modèle de développement dont nous avons pu penser avec naïveté et sans égoïsme qu'ils avaient une portée universelle et un contenu neutre. En fait, même si ce savoir et ce modèle méritent d'être connus, ils ne peuvent tels quels répondre aux besoins de libération, d'unité et de développement de pays qui furent colonisés par la France ou par d'autres pays occidentaux.

Nous ignorions tout ou presque tout des pays qui nous accueilleraient. Menant une vie aisée, nous étions entourés de sollicitude.

Nous souhaitions avoir ~~des rapports fraternels~~ des rapports fraternels avec, comme on dit, les gens du pays. Mais dans un ensemble de rapports économiques et culturels d'exclusion et de domination, l'existence de tels rapports inter-personnels se heurtaient à deux séries d'obstacles. Notre propre incapacité à comprendre et à remettre en cause notre situation et notre rôle. L'incapacité de nombreux interlocuteurs que, spontanément, dans cette situation nous trouvions en face de nous, à voir, ~~autre chose~~ dans l'histoire de leur peuple, de leur langue et de leur culture autre chose que du bois mort, du traditionnel. Ni nous ni eux ne pouvions alors puiser au meilleur et plus libérateur des deux mondes en présence et s'assurer d'une identité et d'un avenir collectif.



(1) Le nom retenu pour le collectif est jusqu'ici : Collectif d'Action et de Diffusion Culturelles Arabe en France (C.A.D.C.A.F.). Il nous semble que ce nom n'est pas très précis et que le sigle n'est pas très heureux.

Nous proposons en vue de l'éventuelle discussion de ce point :

- a) de choisir un titre qui traduise aussi précisément que possible la structure et les objectifs du collectif. Ce titre peut-être long et serait alors surtout utilisé par écrit (affiches, correspondance, ...) en guise de résumé succinct du programme du collectif. EX : Collectif de Groupes culturels animés par des citoyens de pays arabes au service des émigrés de ces pays en France

- b) de composer le sigle à partir des initiales du nom du collectif traduit en arabe ou tout simplement en retenant un mot arabe ayant une signification précise

EX : AHNA! (Nous!)

Nous ne voulons pas que nos expériences ou d'autres menées dans des domaines ou en des lieux différents mais qui buttent sur une réalité, une ignorance ou des préjugés voisins nourrissent des amertumes individuelles ou une démission collective.

Nous ne voulons pas, comme nous avons pu le faire en route vers leurs pays, croiser a nouveau et maintenant en France ceux qui viennent y vendre leur force de travail et qui, comme si cela n'était pas suffisant, doivent ~~subir~~ subir le silence autour d'eux et faire face aux humiliations, aux agressions.

Nous souhaitons donc qu'aboutisse la volonté de créer le Collectif..., sans arrières pensées mercantiles ou démagogiques qui chercheraient à utiliser les formes culturelles connues et reconnues pour faire passer un message contraire à la vérité.

L'objet du Collectif... est d'aider les émigrés des pays arabes à être eux-mêmes à travers des oeuvres culturelles vivantes et libératrices. En respectant l'originalité politique économique et/ou culturelle de chaque pays arabe, de chaque minorité nationale de tel ou tel pays arabe et de chaque mouvement de libération nationale, le Collectif ~~se~~ cherchera à renforcer les liens entre les émigrés des différents pays arabes. Sur cette base, le renforcement de tels liens en France est d'autant plus indispensable pour lutter efficacement contre le racisme et l'inégalité de droits que trop souvent tout individu teint et au type méditerranéen qu'il soit marocain, tunisien ou algérien est taxé d'arabe.



La première réalisation du Collectif est une pièce de théâtre en arabe tunisien : "Chronique des deux dernières journées de la vie édifiante et pénible du citoyen KACEM AZEZ qui meurt d'avoir trouvé du travail". Cette pièce a été créée par le groupe théâtral tunisien du 23 Mars (2) qui réunit des professionnels de la culture, des amateurs, étudiants et ouvriers intellectuels, tunisiens immigrés en France. KACEM AZEZ a été joué sur les lieux de rassemblement des travailleurs immigrés luttant contre la circulaire Fontanet, sur un chantier où avait eu lieu un accident du travail semblable à celui relaté dans la pièce, à la fête du P.S.U., au CYRANO THEATRE.

Le travail du Collectif doit se poursuivre et s'élargir, à partir des créations et des expériences réalisés par des groupes composés de citoyens d'un même pays arabe ou de plusieurs pays arabes, et ceci :

- à travers d'autres formes d'expression que le théâtre : musique, cinéma, colloques,
- en promouvant des expériences d'alphabétisation bilingues et en créant un courant d'opinion favorable à la prise en charge d'une telle alphabétisation par les institutions,
- en favorisant la vulgarisation scientifique et technique de manière en particulier à détruire le caractère oppressant et mystificateur d'une science et d'une technique qui se veulent réservées, secrètes, mystérieuses,
- en prenant en charge l'information du public sur la vie des groupes culturels en diffusant des textes peu accessibles, d'amateurs ou de professionnels : poèmes, nouvelles.

Les groupes du Collectif.... seront des groupes fonctionnels constitués pour la réalisation d'un projet déterminé. Dans le respect des principes précédemment énoncés, les différents groupes pourront mettre ^{en commun} au sein du Collectif... leurs expériences. Mais le choix des méthodes de travail et des formes d'expression est du ressort de chaque groupe. Ces règles souples de fonctionnement doivent permettre une recherche libre et stimulante excluant le dogmatisme d'école.



=====
(2) Proposition visant à marquer que le groupe qui a créé KACEM AZEZ entend situer son action dans le cadre du Collectif.... mais qu'il n'est le Collectif à lui tout seul.

L'appui moral, juridique et matériel que nous sommes en mesure, en tant que citoyens français, d'apporter au collectif est important. Il convient de le développer. Les formules ne manquent pas.

Mais, pour que cet appui serve réellement une communication plus égalitaire et plus fraternelle entre citoyens diversement imprégnés de cultures dominantes, cultures qui se sont fait face dans un rapport de domination, il convient de le faire reposer sur un travail culturel autonome propre à des citoyens français. Sans se limiter au domaine particulier de la coopération que nous avons quelque peu exploré, et partant d'expériences vécues en différents lieux de contact ou de cotoiement - l'usine, la famille, l'école, la coopération, le tourisme,.....- ce travail culturel pourrait se traduire par la réalisation d'enquêtes sur les préjugés, les idées reçues, les comportements qui conduisent à l'échec ou au contraire favorisent les rapports que nous avons avec des citoyens de pays arabes. Les éléments ainsi rassemblés serviraient différentes formes de production culturelle, directement ou en co-production avec tel ou tel groupe du Collectif, se proposant l'illustration didactique, la démonstration mais aussi la provocation aux débats, aux rassemblements. Ce qui est en nous plus ou moins tacitement accepté, plus ou moins implicite et qui justifie un ordre de rapports inégalitaires et injustes deviendra ainsi explicite. Un tel travail devrait favoriser l'émergence de nouvelles idées indispensables aux pratiques nouvelles qui s'imposent dans diverses instances sociales de la vie publique et privée.

NOUS APPELONS TOUS LES CITOYENS FRANCAIS

qu'ils luttent aux côtés des travailleurs immigrés, qu'ils aient l'expérience de la coopération ou du tourisme dans tel ou tel pays arabe, qu'ils connaissent la vie de groupes de travailleurs, de quartiers ou de familles où se côtoient des hommes et des femmes de différentes nationalités et de différentes cultures, qu'ils soient eux-mêmes professionnellement engagés dans la lutte culturelle,

et qui se sentent proches de nos motivations et de nos perspectives d'action,

A SE CONSTITUER EN COMITE FRANCAIS DE SOUTIEN DU COLLECTIF...

Le Comité aura les mêmes règles souples de fonctionnement que le Collectif et n'obéira à aucune autre exigence que celles, compatibles avec les orientations et les principes précédemment définies, données par ses membres pour la réalisation d'un projet déterminé de création ou de diffusion culturelle.

Les liens entre l'association du Collectif d'une part le Collectif et le Comité d'autre part seront définis projet par projet sur une base contractuelle évaluant les tâches respectives des parties contractantes de manière à ce que chaque projet réalisé par un groupe déterminé, pour un public déterminé,, puisse être autofinancé. Comme les décisions de l'association ne pourront ainsi obéir à aucun pouvoir extérieur ou préexistant aux travaux qui seront réalisés, la cohérence et l'efficacité de l'action de l'association dépendent exclusivement de l'intensité et de la qualité des rapports noués dans le travail culturel, de la capacité à tirer collectivement les leçons des expériences de chaque groupe, des remarques et des critiques du public.

Les membres fondateurs de l'association du Collectif
Paris.....

Je soussigné NOM : PRENOMS : PROFESSION :

ADRESSE :

Expérience vécue avec des citoyens de pays arabes :

Lieu : - en France.....-dans un pays arabe

Domaine: - coopération.....,-tourisme.....,-famille.....,-usine.....

1) Partage (totalement, partiellement, pas du tout) les motivations et les perspectives d'action données par l'Appel.

2) Souhaite participer aux activités d'un groupe du Comité qui se proposerait de

3) Déclare souhaiter être membre bienfaiteur de l'association

OBSERVATION

A RETOURNER A L'ADRESSE SUIVANTE :

LIBERTE PROVISOIRE POUR CANTAL-DUPART

Tunis, 7 Aout, Reuter- Mr Michel CANTAL-DUPART, expert français à l'UNESCO, arrêté début juillet en Tunisie, a été mis en liberté provisoire mardi, annonce l'Agence Afrique Presse (T.A.P.).

L'agence écrit qu'une enquête des services de la sûreté nationale a permis " d'établir la complicité" de M; CANTAL-DUPART dans l'organisation de la fuite de deux personnes impliquées dans une affaire d'atteinte à la sûreté de- l'Etat".

"Au cours de l'instruction, ajoute la T.A.P., il s'est révélé que Michel CANTAL-DUPART (...) a pu cacher ces deux personnes pendant trois mois et a conçu un plan qui leur a permis de quitter secrètement le territoire à bord d'un yacht qu'il avait amené spécialement de France".

Deux autres experts de l'UNESCO travaillant en Tunisie, l'un hollandais, l'autre Français ont été expulsés de la Tunisie dans le cadre de la même affaire. Leur complicité a été révélée dans des aveux écrits, mais les rôles qu'ils ont joués sont jugés secondaires écrit l'agence tunisienne.

L'affaire est devant le juge d'instruction, qui a accordé la liberté provisoire à M. CANTAL-DUPART, et a délivré des mandats d'arrêt contre des complices de nationalité tunisienne dont l'identité n'a pas été révélée.

(REUTER JR °

MISE EN LIBERTE PROVISOIRE D'UN FRANCAIS ARRETE EN TUNISIE POUR ATTEINTE A LA SURETE INTERIEURE DE LETAT.

Tunis 8 Aout (UPI)- Monsieur Michel CANTAL-DUPART, un ressortissant français travaillant en Tunisie pour le compte de l'UNESCO au projet de sauvegarde de Carthage et du vieux Tunis. qui avait été arrêté voici un mois par les autorités tunisiennes pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, et maintenu depuis au secret, a été mis mardi soir en liberté provisoire. Selon l'agence Tunisie Afrique Presse M.CANTAL-DUPART qui fréquentait des " milieux aux idées extrémistes" a reconnu par écrit avoir caché pendant trois mois à Tunis deux tunisiens recherchés par la police puis " conçu un plan qui leur a permis de quitter secrètement le territoire à bord d'un yacht qu'il avait amené spécialement de France ".

Deux autres experts de l'UNESCO, un français et un hollandais compromis dans cette affaire ont été expulsés le mois dernier de Tunisie et, à la suite des aveux de M.CANTAL-DUPART, d'autres " complices" tunisiens, dont le nombre n'est pas précisé ont été arrêtés.

Mise en liberté provisoire de l'architecte de l'UNESCO.

Tunis , 7 Aout (AFP)

Le français Michel CANTAL-DUPART, arrêté par la police tunisienne le 2 Juillet dernier pour "Activité subversive" a été mis Mardi en liberté provisoire et sur décision du juge de l'instruction, annonce-t-on officiellement Mardi soir à Tunis.

Le communiqué du ministère de la justice ne précise pas si M. CANTAL-DUPART sera traduit en justice ou expulsé.

Mr CANTAL-DUPART, architecte employé par l'UNESCO au projet de sauvegarde de la Médina de Tunis, avait été arrêté, avec deux de ses collègues, un français et un hollandais, soupçonnés d'avoir facilité la fuite de deux tunisiens opposés au régime.

Selon le communiqué officiel publié mardi soir, M. CANTAL-DUPART a reconnu, par écrit, avoir hébergé les deux opposants tunisiens et facilité leur fuite à bord d'un yacht qu'il aurait fait venir de l'étranger dans ce but.

Par ailleurs ,M. CANTAL-DUPART est également accusé d'avoir introduit, illégalement, en Tunisie, de la littérature "subversive".

A la suite de l'intervention de M. René MAHEU, Directeur général de l'UNESCO auprès des autorités tunisiennes, les deux co-inculpés français et hollandais de M. CANTAL-DUPART avaient été expulsés de Tunisie au début de juillet, leur rôle dans cette affaire ayant été jugé secondaire par les autorités tunisiennes.

(APL/LR 22- 23-39)

AP 139

Michel CANTAL-DUPART mis en liberté provisoire en Tunisie.

Tunis, 7 Aout (AP) - il y a un mois trois experts de l'UNESCO exerçant en Tunisie dans le cadre du projet de sauvegarde de Carthage étaient arrêté pour avoir facilité la fuite de deux tunisiens impliqués dans une affaire d'atteinte à la sûreté de l'état (il s'agirait de BEN JENNET, étudiant Baathiste qui avait été condamné à 20 ans de travaux forcés).

Deux des experts, un hollandais et un français, avaient été expulsés après que leur complicité dans l'affaire eut été établie. Un autre, Michel CANTAL-DUPART, était maintenu en état d'arrestation. C'était lui qui avait conçu le plan qui avait permis aux deux fugitifs de quitter secrètement le territoire à bord d'un yacht qu'il avait amené spécialement de France.

Le dossier de cette affaire avait été remis mardi matin au juge d'instruction qui, après examen, a accordé la liberté provisoire à Michel CANTAL-DUPART.

~~Des mandats d'arrestation~~

Des mandats d'arrêt ont été lancés contre les complices de nationalité tunisienne.

(AP 2212)

BOUGUIBA - POMPIDOU mêmes intérêts !
TRAVAILLEURS FRANCAIS - IMMIGRES même combat !

ENCORE UN LAQUAIS A PARIS !

Après HASSAN II, l'an dernier, et les multiples autres valets, POMPIDOU reçoit aujourd'hui BOUGUIBA. De nouveaux marchandages au sommet se préparent sur le dos des peuples et des travailleurs, sous couvert de "coopération" et d' "amitié".

Les 150.000 Tunisiens que BOUGUIBA a jetés en pâture aux rapaces impérialistes français, savent ce qu'il en est de cette "amitié". Depuis des années les immigrés, qui sont aujourd'hui 3.500.000, ont toujours fait les frais de cette "coopération".

3.500.000 travailleurs rapportent aux impérialistes français des profits colossaux. Les métiers les plus durs et les plus dangereux, sans lesquels cependant l'économie impérialiste tomberait en panne, c'est bon pour les immigrés !

Avec une masse de pression de 3.500.000 travailleurs, le patronat français se permet de comprimer les salaires, y compris pour les travailleurs français, et donc d'élargir ses profits.

L'importance et la diversité nationale de l'émigration permettent au capitalisme français de cloisonner et de diviser la classe ouvrière et donc de la plumer davantage.

MAIS SI LE MAITRE IMPERIALISTE EST GAGNANT, LE VALET
Y TROUVE LUI AUSSI SON COMPTE:

L'exportation de milliers de chômeurs le soulage de ses contradictions sociales, opère une véritable saignée dans le corps de son peuple et permet ainsi de consolider son pouvoir branlant.

L'émigration est pour lui la source de devises et de profits qui viennent renflouer son économie essoufflée.

Ses agents et ses trafiquants de toute espèce poursuivent jusques en France leur exploitation éhontée et viennent sucer les travailleurs jusqu'à la moelle et monter sur leur dos des affaires scandaleuses.

Voilà pourquoi BOUGUIBA et POMPIDOU sont aujourd'hui la main dans la main: l'impérialiste et son valet viennent consolider leur amitié. C'est une amitié qui sonne l'or et qui pue le sang des exploités.

Mais contre les visées des impérialistes et de leurs laquais se dresse toujours la volonté des travailleurs.

A l'alliance des exploités, les ouvriers répondent par l'unité et le combat. C'est cette unité qui garantit la victoire.

A BAS L'IMPERIALISME FRANCAIS ET SES LAQUAIS !
VIVE LA LUTTE ET L'UNITE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES !
TRAVAILLEURS FRANCAIS - IMMIGRES MEME COMBAT !

PARIS, le 27 juin 1972.

بورقيبة جاي نمار ٢٨ جوان لباريس باش يبيع طرف اخرى من تونس
ومن شعبها للشركات الاستعمارية الفرنسية ويطاؤون بومبيدو على توسيع السيطرة
متاع فرانس على بلدان البحر الابيض المتوسط واستفلا لها لخصوبها .

احبنا الخدمة المهاجرين ، توانسة وغير توانسة ، كلنا نصرقوا آس نمانيو هنا :
لنا اجورنا اجور ضعيفة ومتاع ميزيريا ، اجرة الخدام الفرنسية قدهنا مرتين وثلاثة
لنا حقوقنا الكل مضمومة وما عندنا حتى ضمانات ، الخدمة الضعيفة لينا وحوادث المنزل
لينا ، والتطريد فينا وفي الكلاب .

لنا المسكن متاعنا افسد مسكن وكلنا مكديسين في البراراء والبيدونفيل والتولى و
الديار الغاربة .

لنا البوليس النمار الكل وانا ويطرد فينا على خاطر الاوراق والكوارط . ميات
كارطة وكارطة عامليننا ما يطلما الخدام الا ما رجليه تتقطع ونلوسو تونسى . واللي
ما عندوش اوراق ما يلقي الخدمة كان بالسيف والعرف اللي يخدمو يحرق عليه دويل
لنا وفوق هذا الكل المنصورية وين تتلفت تلقاما : في الخدمة في المسكن في الشارع ...

هندي هي حالتنا هنا . لكن بعد الاستقلال هذا الكل في فرانس ، ثمة استفلال آخر
مسلط علينا من ناحية الحكومات الرجعية المسيطرة على بلادنا: في تونس وفي شمال افريقيا
وفي البلدان المتخلفة الاخرى .

* قاعدين يوسقوا فينا آلاف كل عام باش ندخلوهم الفلوس والعملة الضعيفة اللي
يشريو بيها اعياناتهم التوموبيلات والكرامب الواسعة والاولية .

* قاعدين يبيعو فينا بالهدايا المسمومة كيف قمع امريكا الاسود للدول الاستعمارية
وللاعراف الامبرياليين يستفلونا ويقمرونا .

واليوم جاي بورقيبة كيفما جا وقبلو البيوعة الثرين باش يصح الكنتراوات اللي يبيعنا
ويبيع بلادنا بيها للامبرياليين الفرنسيين

كلنا صف واحد ناقفوا في وجه بورقيبة والبيوعة الكل اللي كيفو وفي وجه الاستفلال
الامبريالي وتعاونهم الكل ضدنا .

العمال المهاجرين ، توانسة وجزائريين ومغاربة وسبانيور وغيرهم ، نتوحدو كلنا مع
بعضنا ومع العمال الفرنسيين باش نفكو حقوق الخدام المهاجر (الكوارط والمساكن والاجير- ...)
نتوحدوا زانة مع العمال والجمع الفرنسي باش ننددو بالتعاون ما بين الامبريالية وما
بين الحكومة متاع بورقيبة اللي قاعدين يتاجرو بيها ويتآمرو ضدنا .